

DÉFENSE DU FRANÇAIS

BULLETIN ÉDITÉ PAR LA SECTION SUISSE DE L'UNION DE LA PRESSE FRANCOPHONE

Case postale 287, 2002 Neuchâtel 2 – www.francophonie.ch – Rédaction : olivier.bloesch@bluewin.ch

Paraît douze fois par an

N° 631 Prix de l'abonnement : 40 francs (38 euros). Compte de chèques postaux : Lausanne 10-3056-2. Avril 2019

«La langue reste le fondement d'une culture. C'est une coquille à l'intérieur de laquelle on s'épanouit.»

(Régis Debray, interviewé par Richard Werly, *Le Temps*, 9 mars 2019)

Planche à pagaie debout

Nous adressons un grand coup de chapeau à la chaîne allemande Lidl, qui essaime des magasins à petits prix partout en Suisse depuis une dizaine d'années. Elle a mis en vente en avril, en Suisse romande, à grand renfort de publicité, des «planches à pagaie debout» gonflables. Pour pas cher du tout, en plus. L'exploit de cette marque, c'est de prendre le contre-pied des anglophiles de tout crin, qui n'auront pas compris tout de suite que Lidl vend des *stand up paddles*, bien connus sur nos lacs, et dont la traduction littérale est «pagaie sur laquelle on se tient debout»... Cette campagne publicitaire fera plaisir à nos confrères de Défense du français, sans aucun doute.

(*Défense du français*, N° 631, avril 2019)

Solarteur, n. m.

Le mot *solarteur* est un mariage improbable entre le terme «solaire» et le métier d'«installateur». Les créateurs de ce vocable veulent même en faire un titre protégé et l'écrire avec une majuscule et un signe de marque enregistrée: Solarteur®. Étrange. C'est un métier assez nouveau et qui est amené à se répandre. Les jeunes qui obtiennent un CFC de *solarteur* sont spécialisés dans l'installation de panneaux solaires, photovoltaïques ou de pompes à chaleur. Merci aux Suisses alémaniques pour cette invention originale.

<http://www.solarteure.ch/>

(*Défense du français*, N° 631, avril 2019)

Oniomanie, n. f.

Ce trouble lié à l'achat compulsif, familièrement appelé «fièvre acheteuse», est l'envie irrépressible d'acheter des objets peu, voire pas nécessaires. C'est un psychiatre allemand, Emil Kraepelin, qui a inventé le terme en 1915, se fondant sur la racine grecque *onios* «à vendre» et *mania* «folie»: la «folie des prix». Ce n'est qu'au début des années 1990 que l'*oniomanie* a commencé à être considérée comme une vraie maladie d'ordre psychiatrique, au même titre que la toxicomanie, l'anorexie ou l'alcoolisme.

Source : Wikipédia

(*Défense du français*, N° 631, avril 2019)

Hater, n.

Ce terme anglais signifiant «hâisseur», «détesteur», formé avec le verbe *to hate*, «haïr», suivi du suffixe *-er*, désigne une catégorie de personnes peu recommandables qui prolifèrent malheureusement sur les réseaux sociaux. Se croyant à l'abri d'un anonymat tout relatif, les *haters* déversent leur haine et leurs insultes pour dénigrer ou blesser des internautes, qu'il s'agisse de personnalités ou de simples écoliers. Leur vulgarité n'a d'égale que leur stupidité, mais leurs méfaits vont jusqu'à provoquer des suicides. La brièveté du mot joue en sa faveur chez les journalistes, qui peinent à lui trouver un équivalent dans notre langue.

(*Défense du français*, N° 631, avril 2019)

Agrodénigrement, n. m.

Un de nos abonnés nous suggère, à la suite d'une de nos fiches de mars 2019, de valider le terme *agrodénigrement*, plutôt que *dénigrement*, un peu trop vague, concernant les agriculteurs, sur lesquels on tire à boulets rouges (cf. fiche *agrobashing*). Nous validons avec plaisir, en espérant que les lexicographes nous suivront. Ce vocable n'est en effet répertorié dans aucun dictionnaire de référence. Il faut dire que cette fâcheuse tendance, liée aux dérèglements climatiques et à la prise de conscience de la population qu'elle avale n'importe quoi (au sens propre), est assez récente et que l'anglomanie a la peau dure.

(*Défense du français*, N° 631, avril 2019)

*De manière à ce que

Voici ce que dit l'Académie française à la rubrique «Dire, ne pas dire» sur son site internet: «Si la locution prépositive *de manière à*, que l'on construit avec un infinitif, et la locution conjonctive *de manière que*, que l'on fait suivre d'une proposition subordonnée, sont l'une et l'autre parfaitement correctes, l'étrange monstre qui résulte de leur croisement, *de manière à ce que*, lourd et inutile, est à éviter. On le remplacera donc, en fonction du contexte, par les formes *de manière à* ou *de manière que*; et l'on se souviendra que cette remarque s'applique également aux locutions *de façon à*, *de façon que* qu'il faut employer en lieu et place de *de façon à ce que*.» Limpide. À appliquer d'urgence et à expliquer aux journalistes.

<http://www.academie-francaise.fr/de-maniere-ce-que>

(*Défense du français*, N° 631, avril 2019)